

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS  
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation  
Populaire et vie étudiante  
AB

Metz, le 29 octobre 2009

**17**

**R A P P O R T**

**OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF  
ENVIE D'AGIR**

La commission jeunesse d'octobre propose de soutenir 4 projets dont un relève du dispositif « Projet Jeunes » et trois du dispositif « Défi Jeunes » pour un montant total de 4 200 €.

**1. DÉFI JEUNES**

**- Sylvie DAMBRUNE : « DS. Prod » - Crédation d'activité économique**

Sylvie DAMBRUNE est une messine de 29 ans particulièrement active dans la sphère associative culturelle. Ayant suivi un cursus universitaire en droit, elle a choisi le statut d'auto-entrepreneur afin de proposer aux associations culturelles un service d'administration de projets culturels. Le plan de financement initial de l'action laisse apparaître un budget prévisionnel total de 22 200 €. L'intéressée sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 1 200 €.

**- Clément GOEBELS : « Sous la Lune » - Crédation artistique**

Clément GOEBELS est messin et titulaire d'une licence « conception de projets culturels ». Il a créé une maison de production musicale associative « EBENPROD ». Il souhaite pouvoir, à travers la production et la distribution du nouvel album du collectif messin ADISSABEBA, développer l'association et pérenniser son action et son emploi. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 28 500 €. L'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 1 000 €.

**- Yannick POINSIGNON : « The Yuppies, Ground 0 » - Crédation musicale**

The Yuppies est une formation musicale composée de trois étudiants messins âgés de 18 à 20 ans et lauréate du dernier tremplin national RTL2. Ils ont d'ores et déjà à leur répertoire un ensemble de morceaux originaux de leur composition et souhaitent désormais s'appuyer sur ce travail pour enregistrer un album aux sonorités Pop-Rock. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 9 173 €. Les intéressés sollicitent la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 1 000 €.

**2. PROJET JEUNES**

**- Arnaud DEWITTE : « PERSONNE Records » - Crédation d'activité culturelle**

Arnaud DEWITTE, messin de 28 ans, présente déjà un parcours riche dans le monde de la production musicale et de l'organisation d'évènements culturels. Il a décidé de créer une structure associative visant à accompagner et soutenir les débuts de jeunes artistes locaux. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 4 800 €. L'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de 1 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de 4 200 € au titre des parrainages des projets suivants, sous réserve de leur validation par les jurys ENVIE D'AGIR compétents :

- DS. Prod (Sylvie DAMBRUNE)	1 200 €
- Sous la Lune (Clément GEOBELS)	1 000 €
- The Yupps – Ground 0 (Yannick POINSIGNON)	1 000 €
- PERSONNE Records (Arnaud DEWIITE)	1 000 €

D'IMPUTER la dépense totale de 4 200 € sur le chapitre 65, la fonction 422 et l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI